



**Coopérer avec les entreprises et les acteurs
de mon territoire :** la voie de l'Économie de la
Fonctionnalité et de la Coopération

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME 20, avenue du Grésillé | BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Pierre GALIO – Service Consommation Responsable, ADEME

Référent technique : Claire PINET, Service Consommation et Prévention, ADEME

Coordination technique et éditoriale : Céline PELLERIN, AKTECO

Rédacteurs : Patrice VUIDEL, ATEMIS et Claire PINET, ADEME

Crédits photo : Shutterstock

Création graphique : Atelier Chap'ti

EAN numérique : 9791029720482

Référence ADEME : 011977

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, décembre 2022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

L'ESSENTIEL SUR

L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

Économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC)

L'EFC est une démarche économique centrée sur la valeur, les usages et la coopération, visant à répondre à la transition écologique et aux enjeux sociétaux. En bref, de la valeur plutôt que du volume.



Changer l'économie pour une transition écologique et sociale réussie

La collectivité a un rôle stratégique à jouer pour faire évoluer le modèle de développement économique et territorial vers un modèle performant et pérenne qui conjugue valeurs économiques, valeurs environnementales et valeurs sociétales.



Les territoires ont des ressources : des habitants, des entrepreneurs qui se questionnent, agissent déjà, innovent et qui sont prêts à s'impliquer dans la recherche et la mise en œuvre de nouvelles réponses. Les élus et Les agents des collectivités peuvent s'appuyer sur les expériences et compétences développées sur leur territoire.

« Changer les modes de vie, c'est l'affaire de tous ! »

Il est important de renforcer la capacité à agir ensemble, acteurs publics, TPE / PME, associations, habitants engagés. Chacun, seul, ne pourra relever les enjeux de la transition écologique et sociale.

Répondre aux enjeux environnementaux, sociaux, énergétiques, c'est créer de la valeur utile !

Cela implique des changements dans la façon de penser et d'agir. Changements qui peuvent réinterroger la place, le rôle de la collectivité, les modalités de relation, les formes de contractualisation entre acteurs publics et privés, la façon de reconnaître et financer la valeur créée.

Nous voilà au cœur des questions économiques ! Quelle valeur voulons-nous créer ? Comment nous organiser pour la créer ? Et comment soutenir et reconnaître financièrement la valeur créée ?

Au final, la dynamique de questionnement collective doit contribuer à **renforcer l'efficacité des politiques publiques.**

Dans cette dynamique, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) soutient de **nouvelles trajectoires économiques en permettant aux collectivités de coopérer avec les entreprises et les citoyens**, pour changer les façons d'habiter, de se déplacer, de s'alimenter, de consommer, de travailler... Elle donne des repères pour penser et agir au service d'une transition vers des territoires plus durables. C'est une démarche de transformation des collectivités et des entreprises permettant d'aller au-delà des écogestes ou des solutions essentiellement techniques.

Structures d'animation L'IE-EFC et 20 structures d'animation régionale

Ces structures contribuent à la diffusion de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, à la mise en relation des acteurs sur leur territoire et au soutien à l'innovation des entreprises et des collectivités.

Source : [Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération \(IE-EFC\)](#)

Territoires de services et de coopérations 25 dynamiques territoriales réparties dans 10 régions

Le programme COOP'TER de l'ADEME, mené en partenariat avec ATEMIS accompagne l'émergence d'écosystèmes coopératifs territorialisés pour prendre en charge des enjeux agricoles et alimentaires, de rénovation de l'habitat, de mobilité, etc.

Source : [ADEME – Programme COOP'TER](#)

Entreprises engagées Plusieurs centaines de PME/TPE soutenues

Depuis 2011, plusieurs centaines de dirigeants sont accompagnés à revisiter le modèle économique de leur entreprise à l'aide du référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Source : ADEME

Pour commencer : coopérer en interne à la collectivité, avec les entreprises et les acteurs de son territoire

S'engager passe d'abord par la prise de conscience qu'il faut changer nos modes de pensée et d'action.

Optimiser les pratiques de la collectivité en coopérant avec les entreprises

Pour ce faire, la collectivité peut revisiter ses pratiques à l'interne, en comprenant mieux les usages des biens qu'elle achète, tout comme les bénéfices apportés par les prestations de service qu'elle sollicite dans le cadre de marchés, de subventions, de délégations de services publics. Ce regard renouvelé amène à être plus attentif aux usages au sein de la collectivité. In fine, à faire évoluer les modalités d'achat public en mettant en avant la valeur d'usage et les valeurs sociale et écologique attendues auprès des entreprises, en coopérant avec elles dans la durée.

Accompagner le déploiement d'écosystèmes coopératifs territorialisés

La collectivité est également invitée à repérer en quoi la réponse aux enjeux territoriaux en lien avec la transition (alimentation, habitat, culture, mobilité, santé, etc.) implique de travailler en coopération et complémentarité entre acteurs publics, privés, citoyens pour soutenir l'émergence de nouvelles solutions de biens et services.

Soutenir les entreprises dans leur changement de modèle économique

Le tissu économique du territoire est divers et tous les acteurs ne sont pas des prestataires ou des partenaires naturels de la collectivité. Ce qui n'empêche pas les acteurs publics de mettre en place des dispositifs aidant les dirigeants d'associations, d'entreprises à mieux identifier les limites dans lesquelles ils se trouvent ainsi que les orientations nouvelles qu'ils peuvent initier pour rendre leur modèle économique plus durable et plus sobre.

Les ressources et outils pour agir sont nombreux et adaptés à tous : élus comme techniciens, nouveaux venus comme personnes ayant déjà une formation sur les questions économiques. N'hésitez pas à contacter les acteurs impliqués dans l'économie de la fonctionnalité et de la coopération : services de l'ADEME et organismes d'animation territoriale et nationale.



LIENS UTILES

[Institut Européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération](#)

[Programme COOP'TER](#)

[Intégrer l'économie de la fonctionnalité dans la commande publique](#)

SOMMAIRE

01 LE CONTEXTE ET L'ÉTAT DE L'ART / 05 DE LA VALEUR PLUTÔT QUE DU VOLUME

02 LES DÉCLINAISONS TERRITORIALES / 7 UNE DÉMARCHÉ ÉCONOMIQUE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

03 RESSOURCES / 15 STRUCTURES D'ANIMATION, FORMATIONS, SÉMINAIRES

04 POUR ALLER PLUS LOIN / 17 POUR CEUX QUI VEULENT APPROFONDIR

01 LE CONTEXTE ET L'ÉTAT DE L'ART

DE LA VALEUR PLUTÔT QUE DU VOLUME

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération est une démarche économique centrée sur la valeur, les usages et la coopération, visant à répondre à la transition écologique et aux enjeux sociétaux.

ENJEUX

Les collectivités territoriales qui s'engagent dans une trajectoire de transition sont invitées à revisiter leurs modes d'action et leurs relations partenariales pour répondre à un ensemble d'enjeux.

Parmi eux :

- **Améliorer les conditions** d'habitabilité de la terre en faisant évoluer nos modes de production et de consommation vers plus de sobriété matérielle et énergétique et de bien-être.
- **Accompagner une évolution** des modes de vie à partir d'une compréhension des pratiques, des usages ; pour aller au-delà de la contrainte réglementaire ou des incitations économiques.
- **Se relier à des acteurs** complémentaires en interne et en externe à la collectivité, coopérer, pour agir sur les enjeux sociaux et environnementaux du territoire.

COOPÉRER ?

Bien souvent nos relations sont basées sur la **coordination**, y compris lorsqu'on agit dans le cadre de partenariats : chacun définit ses engagements, des modalités de travail en commun sont précisées.

La **coopération** part du postulat que dans un ensemble de situations la coordination n'est pas suffisante : les enjeux de chacun des partenaires ne sont pas nécessairement alignés ; un aléa nécessite un arbitrage qui va peser sur l'un ou sur l'autre, etc.

Coopérer signifie alors mettre de côté les rapports de subordination (par exemple entre un donneur d'ordre et son client), accepter de connaître et comprendre les enjeux de l'autre, et agir en tenant compte de l'ensemble des enjeux : les nôtres comme ceux des partenaires. Exigeante, la coopération est en même temps source de performance et de soutien dans le travail.

UNE VOIE PERTINENTE : L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION (EFC)

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération est **une démarche** portée par des organisations (entreprises et collectivités) visant à **faire évoluer leur modèle de développement économique et territorial** vers un modèle performant et pérenne qui conjugue **valeurs économiques, valeurs environnementales et valeurs sociétales**. Ces organisations poursuivent **une trajectoire de transformation** de modèles basés sur les volumes de production et de consommation vers des modèles basés sur la valeur de l'usage et la coopération.

Quelle est la valeur liée à l'usage d'un bien ou à la réalisation d'un service ?

Cette question, qui paraît banale, ouvre une perspective de transformation dans la relation entre l'offreur et l'utilisateur, et dans l'activité économique plus généralement.

Par exemple, si je dois changer le système de chauffage d'une école, qu'est-ce que je recherche ? Généralement, du confort thermique pour les occupants, un ajustement au mieux du chauffage en fonction des usages de l'école, des économies d'énergie.

Ces questions me décalent du simple achat d'un équipement de chauffage, et m'invitent à penser en termes de solution intégrant le système de chauffage, ainsi qu'un accompagnement à l'usage : un diagnostic initial pour faire le point sur la qualité thermique du bâtiment, un système de chauffage qui soit pilotable par le responsable de l'équipement, une formation de cette personne, un accompagnement sur les usages de l'école qui favorisent des économies, etc. Et si un groupement d'entreprises s'engageait à accompagner la collectivité à faire des économies : serait-on prêts en contrepartie à partager avec le groupement une partie des gains monétaires réalisés ?

L'EFC offre des perspectives de renouvellement du modèle économique pour la transition.

L'EFC s'applique aux biens de consommation courante (équipements, produits alimentaires, véhicules, fournitures de bureau, etc.) et aux activités de service (entretien de la maison, services à la personne, activités de conseil etc.).

Cette approche peut également se développer dans le cadre des relations entre entreprises dans lesquelles une entreprise fournit un bien ou un service à une autre.



LIENS UTILES

[Avis de l'ADEME sur l'économie de la fonctionnalité](#)

[ADEME, ATEMIS, Patrice VUIDEL, Brigitte PASQUELIN. 2017. Vers une économie de la fonctionnalité à haute valeur environnementale et sociale en 2050. Les dynamiques servicielle et territoriale au cœur du nouveau modèle.](#)

IDÉE REÇUE

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération est de la location

Souvent, l'économie de la fonctionnalité est réduite au passage de la vente d'un bien à sa mise à disposition sous forme de location. Le bénéfice attendu est un intérêt de l'offreur, d'autant plus s'il est le fabricant, à concevoir des biens durables, facilement réparables : une opportunité pour développer l'économie circulaire. Par exemple, un auto-partage de véhicules peut présenter un intérêt environnemental lorsqu'il est associé à une conception robuste des véhicules et à leur réparation en cas de dommages, cela permet d'allonger la durée de vie de ces véhicules.

Cependant, plusieurs limites peuvent être pointées. En effet, le modèle de la location n'est pas toujours bénéfique du point de vue de l'impact environnemental. Côté offreur : si la location est facturée à l'usage, il y a un intérêt à ce que les consommateurs utilisent les biens le plus souvent possible ! Par exemple l'usage d'une voiture de location facturée au temps et au nombre de kilomètres parcourus ou la facturation au nombre de copie d'une imprimante mise à disposition.

La location est aussi une façon de rendre plus abordables des biens onéreux, et de favoriser une augmentation du nombre de biens mis en circulation (par exemple du matériel hi-fi) ainsi que leur renouvellement au travers d'une logique d'obsolescence fonctionnelle et marketing (les téléphones portables). De leur côté, certains consommateurs sont moins attentifs dans l'usage d'un bien ne leur appartenant pas, augmentant les dégradations. In fine, le rapport à la consommation n'évolue pas, ne favorisant pas de nouvelles pratiques sociales.

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération propose de dépasser la seule logique de location pour centrer la relation sur une solution intégrée de biens et services : en quoi l'usage du bien est créateur de valeur (aller au-delà de la location d'un seul mode de déplacement pour penser une solution de mobilité) ? Dans quelle mesure l'accompagnement à un usage raisonné du bien peut-il faire partie de la valeur créée et être source de rémunération (cf l'exemple des équipements de chauffage ci-dessus) ?

02 LES DÉCLINAISONS TERRITORIALES

UNE DÉMARCHÉ ÉCONOMIQUE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

L'émergence d'une trajectoire de développement plus durable sur nos territoires implique de nombreux changements. Plus que des solutions toutes faites, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération nous propose d'agir de façon graduelle pour faire évoluer progressivement les relations socio-économiques.

Les retours d'expérience montrent que le changement peut s'enclencher à partir de trois nouveaux modes d'action. Cinq clés d'action viennent ensuite préciser, rendre plus opérationnels ces modes. La figure 1 présente la démarche d'ensemble.

Économie de la fonctionnalité et de la coopération et sobriété

L'ensemble des principes d'action de l'EFC rend compatible la sobriété matérielle et un développement de la valeur sociale et écologique sur le territoire, tout en apportant des solutions concrètes pour les usagers.

2.1 MODES D'ACTION

Optimiser les pratiques de la collectivité en coopérant avec les entreprises

Avec 10 % du poids du PIB, la commande publique est un levier utile pour amorcer une mutation du modèle de développement du territoire. Les collectivités sont ainsi des acteurs économiques à part entière pouvant à la fois influencer l'offre à travers les politiques de développement, mais également la demande, en montrant la voie.

Chaque politique publique est l'occasion de mieux prendre en compte les usages et la coopération dans une approche d'évaluation permanente et d'adaptation des solutions.

VILLE DE GRENOBLE : QUAND PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE RIME AVEC PRISE EN COMPTE DES USAGES

La Ville de Grenoble a passé un marché public d'éclairage pour sa halle sportive Clémenceau. Elle a pris soin d'articuler l'enjeu de réduction des consommations avec celui de l'adaptation de l'éclairage aux différents usages (sport scolaire, amateur, professionnel) de la halle. On peut parler ici de **performance d'usage**. Service juridique, direction des sports et service énergétique de la ville se sont associés en amont pour formaliser le cahier des charges.



Halle de Sport - Grenoble

Crédit photos : Auriane Poillet Alain Fischer Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

Pour aller plus loin sur [l'Exemple de la halle de Sport – Grenoble](#).

Le CIRIDD a synthétisé les enseignements issus de l'accompagnement de plusieurs collectivités dans le document [Intégrer l'économie de la fonctionnalité dans la commande publique](#).

Accompagner le déploiement d'écosystèmes coopératifs territorialisés (ECT) sur l'alimentation, la mobilité, l'habitat, le tourisme, la culture

Sur de nombreux territoires, des collectivités territoriales, des entreprises et la société civile s'engagent dans des dynamiques de coopération. Ensemble, ces acteurs cherchent à prendre en charge de façon renouvelée des enjeux territoriaux : habitat, mobilité, alimentation, etc. Émergent ainsi des **écosystèmes coopératifs territorialisés (ECT)** qui relient des démarches entrepreneuriales au développement durable du territoire.

La collectivité peut jouer le rôle d'ambadrice, contribuer à porter la phase initiale de construction collective et participer à la réalisation de solutions, en complémentarité des autres acteurs.

QUAND LA VILLE DE SENLIS SOUTIEN UNE MISE EN MOUVEMENT COLLECTIVE AUTOUR DES ENJEUX DE MOBILITÉ

Quels sont les enjeux de mobilité et quels acteurs sont intéressés par la construction de nouvelles réponses ? La ville de Senlis a identifié dans son pôle gare un lieu pouvant accueillir des services de mobilité. Dans le cadre du programme Coop'Ter (voir ci-dessous), la Ville a dans un premier temps soutenu une dynamique exploratoire permettant à une diversité d'acteurs (entreprises, associations, habitants, acteurs publics) de croiser leurs regards et leurs enjeux en lien avec la mobilité sur le territoire : déplacements quotidiens des salariés, développement de l'intermodalité, livraisons en centre-ville, emploi, tourisme ont été au cœur des échanges. Les regards de chacun changent, à la fois sur les autres acteurs, qui se révèlent être des partenaires potentiels au vue de leurs complémentarités, sur les enjeux de mobilité. De premières coopérations « concrètes » entre acteurs émergent de cette phase, comme autant de premières innovations à faire vivre et à conforter.

LIENS UTILES

L'ADEME a développé le programme COOP'TER, en partenariat avec ATEMIS, pour soutenir les Ecosystèmes Coopératifs Territorialisés

[Plaquette du programme COOP'TER](#)

[Livret Universités de l'EFC](#)

Soutenir les entreprises dans leur changement de modèle économique

Si les acteurs économiques sont conscients de la nécessité de réduire leurs impacts environnementaux, ils n'ont souvent pas la capacité à imaginer et mener seuls les évolutions que cela implique.

La collectivité peut les soutenir en leur donnant les clés et outils pour sortir de la logique de volume.

L'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS IMPULSE UNE DÉMARCHE COLLECTIVE D'ACCOMPAGNEMENT DE DIRIGEANTS

L'agglomération a organisé un événement de sensibilisation auprès des dirigeants d'entreprises de son territoire pour mettre en discussion les limites du modèle économique « classique » et les encourager à amorcer une démarche de transition. Avec l'appui du réseau Alliances, du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) et du laboratoire ATEMIS, l'agglomération a proposé aux dirigeants intéressés de s'engager dans un parcours d'accompagnement mobilisant l'économie de la fonctionnalité et de la coopération comme nouveau référentiel. Le parcours a notamment été l'occasion de croiser les projets portés par la collectivité avec ceux des entreprises. Au-delà des trajectoires individuelles, plus de la moitié du groupe s'est retrouvé autour d'un enjeu commun : une autre approche de la gestion des déchets du bâtiment. **Un projet collectif est en émergence.**

LIENS UTILES

L'ADEME met à disposition des exemples d'actions collectives ou d'entreprises menées dans différentes régions de France

<https://bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/277-actions-collectives-en-economie-de-la-fonctionnalite-dans-differentes-regions-de-france.html>

<https://bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/274-experiences-d-entreprises-en-economie-de-la-fonctionnalite.html>

Figure 1 - UNE DÉMARCHE ÉCONOMIQUE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX



2.2 CINQ CLÉS D'ACTION

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) pose de nouveaux principes de développement. Elle apporte une grille de lecture qui vient **soutenir, développer une capacité d'action** au service de la transition écologique et sociale pour les collectivités et les entreprises. Les différentes modalités d'action (2.1) se déclinent chacune en cinq clés d'action imbriquées les unes aux autres.

Clé d'action 1 : Déployer des solutions de biens et services adaptées à de nouveaux usages

Le point de départ est de comprendre les usages et les modes de vie des personnes qui vivent ou travaillent sur le territoire. Les politiques publiques sont-elles efficaces pour répondre aux réels besoins ? Les acteurs privés et publics apportent-ils des solutions pertinentes intégrant biens et services ?

Les collectivités et les entreprises sont appelées à fournir des solutions justes et adaptées aux besoins des citoyens. Plus que de simples moyens matériels, il faut penser « solution », pour la mobilité, la sobriété et le confort énergétique, le « bien manger », la qualité de vie au travail, etc.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE : DERRIÈRE L'ACHAT DE PNEUS DES QUESTIONS DE TRAVAIL, DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE, D'ESPACE DE STOCKAGE

Dans le cadre du projet CoEfp (commande publique & économie de la fonctionnalité) le CIRIDD a accompagné le département de la Loire à revisiter son marché d'achat de pneumatiques. Rapidement des questions d'usage sont apparues : qui gère sur les différents sites du département le montage, le stockage ? Comment est prise en compte l'alternance des saisons et les besoins de changement entre été et hiver ? Jusqu'où l'état des pneumatiques impacte la sécurité, la consommation d'énergie ? À l'échelle d'un département et de ses différents sites de travail, qu'est ce qu'il est pertinent de centraliser et que faut-il disséminer (stockage, montage / démontage etc.) ?

Autant de questions qui invitent à ne pas simplement penser un marché d'achat de pneus mais à identifier les différentes dimensions d'enjeux environnementaux et sociaux (ici, de travail) associés aux déplacements des agents et à la gestion des véhicules, de façon à imaginer un marché « biens et services » capable de prendre en charge au mieux ces différents enjeux.



Clé d'action 2 : Accroître la valeur sociale et écologique territoriale

La question de la valeur est au cœur du modèle économique. Quelle est la valeur créée par les solutions de biens et services mises en place sur le territoire ? Dans quelle mesure ces solutions permettent-elles de procurer une plus grande qualité de vie des usagers ? Quels sont les bienfaits sociaux pour le territoire ? Ces solutions répondent-elles aux enjeux écologiques locaux et planétaires, notamment de sobriété ?

Ces différentes formes de valeur sont intimement liées. Aux côtés des acteurs privés, la collectivité sera amenée à les « tenir ensemble », à **faire du lien entre ses différentes politiques publiques**, par exemple entre l'environnement, le social, le sanitaire et l'éducation. L'action publique en sera plus efficiente. Elle apportera plus de valeur sur son territoire.

VILLE DE PARIS : DES COURS D'ÉCOLE QUI INTÈGRENT UN ENSEMBLE D'ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX

La mission résilience de la Ville de Paris a commencé à réfléchir sur le rôle que peuvent jouer les cours d'école dans la prévention et la gestion des changements climatiques. Des premières transformations ont été imaginées : présence plus soutenue d'arbres pour créer de l'ombre et de la fraîcheur, sol permettant l'absorption des eaux d'orage.

Mais la réflexion ne s'est pas arrêtée là : en associant enfants, personnel éducatif, mais aussi associations locales ainsi qu'une pluralité de services de la ville, le projet de transformation des cours s'est enrichi : le réaménagement de la cour devenant une opportunité pour intégrer d'une part des enjeux pédagogiques et faire de la cour un espace d'apprentissages complémentaires à la classe. D'autre part, des enjeux sociaux : la résilience passant notamment par la capacité à organiser des solidarités de voisinage, ouvrir la cour en dehors du temps scolaire permettra de favoriser une vie de quartier, le développement de liens sociaux.

Au final, des cours oasis riches d'un ensemble de réponses aux enjeux environnementaux et sociaux, au service d'une meilleure résilience.

Clé d'action 3 : Soutenir la coopération et le travail

La mise en œuvre des solutions dans une perspective de transition écologique et sociale ne peut être portée par un seul acteur, qu'il soit public ou privé. Quels sont les acteurs à associer pour développer concrètement les biens et les services de la solution visée ? Quelles sont les organisations qui permettront de développer la valeur écologique et sociale sur le territoire ? Quelles sont les conditions d'un partenariat efficient ?

Ne pas travailler côte à côte, dépasser la simple relation de prestation de service, in fine coopérer, sont les clés du succès.

La coopération repose sur la capacité à tenir compte des enjeux, contraintes et compétences des uns et des autres au sein d'une même organisation et entre les organisations, acteurs publics, associatifs, privés. Elle est exigeante mais indispensable !

La coopération invite à faire évoluer le travail. Il est important de soutenir, par des dispositifs idoines, l'engagement et les capacités d'actions des élus, techniciens, dirigeants d'entreprises, bénévoles...

QUAND LA COOPÉRATION N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS

Un village francilien très engagé sur les enjeux alimentaires a mis à disposition un terrain pour une production maraîchère bio destinée à alimenter la cantine, ainsi qu'un second terrain pour une structure d'insertion sur lequel sont plantés des fruitiers. En complément, les élus ont mis dans le cahier des charges du gestionnaire de la cantine scolaire un objectif d'achats des productions bio, locales.

Des difficultés émergent dans la relation entre les différentes parties, qui sont discutées dans le cadre d'une approche EFC. Il ressort qu'il n'y a pas eu d'espace permettant à chaque acteur de poser ses enjeux de travail ainsi que les dimensions monétaires qui soutiennent son activité. Par exemple, la commune n'arrive pas à apprécier quel est l'investissement et le risque économique que prend le maraîcher - la vente à la cantine locale ne suffisant pas pour écouler toute la production - et trouve qu'elle a déjà fait beaucoup d'efforts en mettant à disposition le terrain. La structure d'insertion propose de mettre à disposition du maraîcher des personnes lors des périodes de récolte mais le maraîcher n'est sensible qu'à la question du coût de la main d'œuvre, etc. Conséquences : chacun se replie sur ses propres enjeux, il n'émerge pas de capacité à créer un écosystème qui coopère. Après 3 années, le maraîcher décide d'arrêter la production et rend le terrain.

Clé d'action 4 : Plus rémunérer la valeur créée que les moyens mobilisés

La rémunération par la collectivité d'une entreprise repose habituellement sur un « volume » de moyens matériels ou services fournis : nombre de luminaires pour l'éclairage, volume de déchets traités, quantité d'énergie fournie, etc. Cela incite les entreprises à produire plus de biens, plus de services... qui ont un impact écologique.

Mais alors comment faire ?

Il faut être innovant ! La rémunération peut reposer davantage sur la valeur produite par la solution mise en place (clé 2) que sur les moyens mobilisés. L'entreprise sera incitée à optimiser les services et les moyens matériels fournis pour abaisser ses coûts (allongement de la durée de vie des objets/équipements, mutualisation...), d'autant plus si elle reste propriétaire des biens. Il peut aussi y avoir une rémunération de l'entreprise sur les dépenses évitées pour la collectivité, par exemple sur les économies d'énergie dans les bâtiments permises par la solution mise en œuvre. Dans les deux cas, **le modèle de revenu est en cohérence avec les enjeux de sobriété matérielle.**

URBANÉO : UNE OFFRE INTÉGRANT MOBILIER URBAIN ET SERVICES POUR AUGMENTER LA VALEUR DE SERVICES TOUT EN LIMITANT L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Concepteur, producteur de mobilier urbain Urbanéo gère également ce mobilier (abris bus...) : maintenance, réparation, affichage. Le département du Val d'Oise a passé un marché global « biens + services » qui a permis à Urbanéo de proposer, en contrepartie d'une rémunération mensuelle, l'installation, la mise en propreté ainsi qu'une maintenance préventive et une réparation, si besoin.

Urbanéo a ainsi un intérêt convergent avec le département à mettre à disposition des abris bus de qualité, moins facilement dégradables, et à réaliser une maintenance préventive pour augmenter la durée de vie des mobiliers. Le service aux usagers s'en trouve amélioré, renforçant l'attractivité du bus.

Clé d'action 5 : Développer le patrimoine immatériel du territoire

Le patrimoine immatériel du territoire est souvent invisible. Il s'agit par exemple, de compétences au sein du conseil municipal ou des entreprises, des connaissances partagées sur les usages, de la qualité des relations entre acteurs, de la confiance des habitants envers les élus, ... C'est en quelque sorte ce qui est lié à la composante humaine de l'économie. Ce patrimoine est stratégique pour le développement des solutions de biens et de services et l'accroissement de la valeur sur le territoire. Il s'agit de le cultiver pour mieux répondre aux citoyens et aux enjeux de la transition

LOOS-EN-GOHELLE : « FAITES-IN-LOOS » : UNE SOIRÉE ANNUELLE EN SOUTIEN À L'ENGAGEMENT CITOYEN QUI DÉVELOPPE UN PATRIMOINE COMMUN

Chaque année, la Ville de Loos-en-Gohelle invite les habitants qui se sont engagés dans des projets citoyens, à venir témoigner devant d'autres habitants, les élus et services de la Ville. [Pour le Maire, Jean-François Caron](#)

« *Faites-in-Loos .../... est comme si on créait un objet matériel de toute une série de petites démarches immatérielles : ça matérialise le patrimoine immatériel. Ça s'inaugure, il y a des photos, mais c'est des relations et du travail d'engagement qui sont mis en avant* ».

Un exemple illustrant les 5 clés d'action

La Ville de Lille et communes associées de Lomme et Hellemmes : un contrat global d'éclairage public qui intègre un ensemble de performances énergétiques, économiques, sociales et environnementales.

Depuis 2004, la Ville de Lille pense la gestion de l'éclairage public dans une logique de performance énergétique et d'adaptation aux usages.

Le marché global de performance de l'éclairage de Lille concerne la gestion de l'ensemble des équipements de l'éclairage public, des mises en lumière pérennes, des illuminations festives de fin d'année, des installations sportives extérieures avec suivi et gestion d'énergie (hors fourniture) et reconstruction des équipements de la Ville de Lille et de ses communes associées.

Le marché est instruit dans le cadre d'une procédure de dialogue compétitif. Le marché initial a été passé en 2004. Le troisième contrat a démarré en février 2021 pour une durée de 8 ans.



Crédit photo : Daniel Rapaich DICOM ville de Lille

Le titulaire doit, au travers de la reconstruction et de la gestion des équipements d'éclairage public, ainsi que des principes d'éclairages proposés, contribuer à réduire les consommations énergétiques. Il s'engage sur un pourcentage minimum de réduction. Mais il doit également faire des propositions qui prennent en compte les usages dans l'espace public (*Clé 1 : déployer des solutions adaptées à de nouveaux usages*). Pour cela, identifier les besoins, usages, temporalités de la ville, les enjeux de confort dans l'espace public et proposer des éclairages adaptés ; également intégrer la dimension touristique et la valorisation de la ville. D'autre part, sa proposition doit prendre en compte des enjeux environnementaux, en allant au-delà des cadres réglementaires sur les enjeux de limitation des nuisances lumineuses ainsi que de protection de la biodiversité et de limitation des impacts sanitaires liés à la lumière. Cela comprend le développement d'une « trame noire » (*Clé 2 : accroître la valeur sociale et écologique d'une solution*).

La conception de l'éclairage et sa mise en œuvre impliquent nécessairement une coopération entre les acteurs économiques en charge du service et les différents élus et directions concernés afin de faire émerger des réponses qui tiennent compte de l'ensemble des enjeux. (*Clé 3 : soutenir la coopération et le travail*).

La rémunération du titulaire du marché est pour partie forfaitaire et pour partie conditionnée à l'atteinte des objectifs de performance, sur lesquels il s'est engagé contractuellement (*Clé 4 : plus rémunérer la valeur que les moyens mobilisés*).

Cette gestion avec objectifs de performance a permis d'atteindre 52 % de réduction de la consommation électrique en 2020 par rapport à 2004 pour l'éclairage public. L'objectif pour 2028 est - 42 % supplémentaires par rapport à 2020, pour atteindre 72 % de réduction des consommations électriques par rapport à 2004. Toujours depuis 2004, la collectivité recherche la réduction des nuisances lumineuses. Non seulement pour participer à la performance énergétique, mais aussi pour réduire l'impact négatif de l'éclairage artificiel envers la biodiversité (notamment au travers du projet LUCIOLE).

L'application du marché de performance pour l'éclairage public s'inscrit dans les actions menées par la Ville depuis de nombreuses années sur les questions écologiques et de performance énergétique. Pour la période en cours, ces actions découlent des orientations stratégiques rassemblées dans le Plan lillois pour le climat 2021-2026.

L'ensemble des directions et opérateurs développent au fur et à mesure, et dans cette dynamique, un ensemble de connaissances partagées, de compétences dans la gestion du contrat et dans celle de l'éclairage public, qui constituent une ressource sur le sujet. Ce, d'autant plus que se mettent en place des temps de retour d'expérience ainsi qu'une démarche de capitalisation (*Clé 5 : développer le patrimoine immatériel du territoire*).

2.3 METTRE EN ŒUVRE LES CINQ CLÉS D'ACTION : PREMIERS PAS

La transition vers un nouveau mode de développement du territoire, qui mobilise une nouvelle approche économique, prendra du temps. Il faut accepter cette durée, et commencer à agir en mettant en place de premières actions qui permettent de faire de premiers « pas de côté » par rapport aux approches existantes.

L'ADEME propose de partir de ce qui paraît le plus accessible dans un premier temps, ou de ce qui fait plus sens pour prendre en charge un enjeu pour lequel l'approche EFC vous paraît particulièrement pertinente.

En tant qu'agent technique, je sensibilise et je forme.

En m'appuyant sur les ressources existantes dans la région ou au niveau national, je forme les élus et le personnel de la collectivité à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération en lien avec la transition écologique et sociale des territoires. Je sensibilise les acteurs de mon territoire à ce nouveau modèle économique (entreprises, associations, citoyens) en partant de problématiques concrètes qui touchent les acteurs du territoire.

Je favorise les coopérations dans le travail interne et avec les acteurs du territoire.

Mieux connaître le travail de chacun, ce qu'il porte, à quoi il est confronté est une étape indispensable pour apprendre à coopérer, c'est-à-dire à travailler ensemble dans une dynamique qui soutient l'engagement de chacun.

- J'organise des espaces de retour d'expérience sur le travail.

Ainsi les agents peuvent apprendre à parler de leur travail dans un cadre sécurisant, en dehors de rapports de hiérarchie. Il est conseillé de confier l'animation à des tiers extérieurs, au moins dans un premier temps.

- Je fais travailler différentes directions sur un même sujet pour identifier toutes les dimensions de politiques publiques auxquelles celui-ci renvoie.

Comme l'a fait la Ville de Paris dans le cadre de sa démarche sur les « cours oasis » (Voir l'exemple de la clé d'action numéro 2) je prends les nouvelles actions envisagées comme des points d'appui pour croiser les regards en intégrant un ensemble de dimensions sociales et environnementales.

- J'organise des échanges avec les prestataires de la collectivité pour qu'ils puissent faire remonter les enjeux de travail auxquels ils sont confrontés.

Les temps d'évaluation prévus sont souvent centrés sur la conformité au cahier des charges. Ils peuvent s'enrichir d'un temps où l'on est à l'écoute des enjeux de travail des prestataires : difficultés, écarts entre ce qui était prévu au marché et ce qui se passe. Ces éléments sont souvent des points d'appui qui permettent non seulement de mieux coopérer avec le prestataire mais aussi de faire évoluer le service en comprenant mieux la situation réelle, les besoins des bénéficiaires des services, les conditions de réussite.

Je perçois mieux la valeur des services rendus et le besoin d'évolution des usages.

Avant d'imaginer une nouvelle réponse, il faut interroger l'existant, la situation actuelle. Les différentes rencontres et échanges amèneront à mieux identifier les contours de la réponse à mettre en œuvre ainsi que les acteurs à associer.

- J'évalue la valeur apportée par les services que je rends.

Je peux évaluer la valeur apportée par les services développés par la collectivité en interrogeant les bénéficiaires ainsi que des agents concernés par la mise en œuvre.



Exemple : qu'est-ce que les enfants et les parents attendent du temps de cantine scolaire ? Quels sont les « effets utiles » générés par le fait que l'enfant mange à la cantine ? Comment les agents qui organisent ce temps apprécient ce que cela apporte aux enfants, et aux parents ? Est-ce que les retours des enfants, des parents, des agents me permettent d'augmenter la valeur du temps de cantine en intégrant d'autres effets utiles souhaitables ?

- Je comprends les pratiques des habitants, j'identifie les envies de changement et les freins.

Par exemple, avant de mettre en place un plan mobilité qui cherche à promouvoir le vélo, les transports collectifs ou le covoiturage, j'interroge les habitants : pourquoi se déplacent-ils en voiture ? Est-ce qu'ils aimeraient utiliser d'autres modes de déplacement ? Pourquoi ne le font-ils pas ? De quoi auraient-ils besoin ? Quels seraient les bénéfices qu'ils y verraient ?

Cette compréhension des pratiques est utile dès que l'on cherche à les faire évoluer. Par exemple, il est préférable de bien comprendre les pratiques actuelles et les freins à leurs évolutions lorsqu'on veut soutenir le développement de circuits courts alimentaires ou aider à faire émerger des activités promouvant le ré-usage, la « seconde main ».

Je fais évoluer les achats publics

- J'organise une sensibilisation interne auprès des élus et des techniciens.

Le développement de modèles économiques innovants est encore peu présent dans les pratiques des collectivités. La crainte de marchés infructueux, de recours, ou encore la méconnaissance des offres du marché peuvent freiner l'apparition d'offres innovantes et vertueuses.

Des ateliers d'information et de formation permettent de comprendre ces modèles économiques innovants, outiller les agents, mais également d'illustrer par des exemples concrets.

- Je réinterroge mes besoins.

Le fonctionnement en silos au sein de la collectivité et le manque de dialogue peut favoriser la mauvaise compréhension des besoins entre les bénéficiaires et le prescripteur. L'EFC propose de coopérer avec les différents services internes pour mieux répondre aux besoins de la collectivité.

- Je fais évoluer ma commande publique.

Je prévois d'interroger les acteurs économiques en amont de la passation du marché pour prendre en compte les innovations et inciter les acteurs à trouver de nouvelles solutions en lien avec l'EFC.

Je prévois un dispositif de suivi de la réalisation du marché en coopération avec le fournisseur, dans un objectif de mieux prendre en compte l'évolution des besoins et de trouver des solutions s'appuyant sur le référentiel EFC pour répondre à des faisceaux d'objectifs sociaux ou environnementaux identifiés dans le marché (en s'appuyant par exemple sur la Loi EGALIM ou la Loi AGEC).

J'anime le territoire et je soutiens les trajectoires d'entreprises.

- J'organise un dialogue avec les entreprises de mon territoire.

Dialoguer avec les entreprises du territoire motivées par une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux permet de construire une culture

commune sur les enjeux de transition économique et sur les façons de limiter son impact. C'est l'occasion de valoriser de nouvelles approches qui peuvent servir de référence pour les entreprises : les principes de l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

- Je m'engage dans une structure d'animation territoriale des entreprises.

Cela me permet d'encourager les acteurs engagés dans l'innovation en termes de trajectoire économique, mais également de donner de la visibilité à ces dynamiques. Par exemple, la Métropole de Lyon fait partie du Club CLÉ, club des acteurs pour diffuser l'EFC sur la région AURA.

- Je propose ou participe à un dispositif d'accompagnement individuel ou collectif d'entreprises.

Une fois les entreprises sensibilisées et motivées, il est important de les accompagner via des actions collectives ou des appuis individuels. L'action collective permet à un ensemble de dirigeants de revisiter ensemble leur trajectoire économique en mobilisant le référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération ; L'action individuelle et centrée sur un projet d'entreprise souhaitant tester son intuition de nouveau modèle auprès de ses clients et avec ses partenaires.

Plusieurs régions proposent ces formes d'accompagnement à travers les organisations faisant partie de l'écosystème EFC.



- Je soutiens de manière innovante les acteurs économiques.

Le soutien aux acteurs économiques se fait généralement par subventionnement. Il existe d'autres modalités permettant de les soutenir. Par exemple :

- Donner de la visibilité aux acteurs proposant des offres innovantes ;
- Prendre part au capital de l'entreprise et s'investir dans la gouvernance et la définition de la stratégie.
- Je facilite l'accès au financement.

Enfin, on s'attachera à simplifier au maximum le montage administratif des dossiers d'accompagnement pour les bénéficiaires. Il convient d'apporter une attention particulière aux acteurs susceptibles d'être fragiles : par exemple, faciliter le financement de l'accompagnement des TPE, des entreprises de l'économie sociale et solidaire et des dirigeants non-salariés.

03 RESSOURCES

STRUCTURES D'ANIMATION, FORMATIONS, SÉMINAIRES

ANIMATION



Structures d'animation nationale

L'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération est un organisme d'animation nationale qui favorise la coopération entre les acteurs engagés dans l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC).

L'IE-EFC anime un réseau d'acteurs réunis autour d'une visée de transformation sociale et environnementale.

Pour plus d'informations : www.ieefc.eu

Structures d'animation territoriale dédiées à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

Ces structures portent l'animation sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération :

- [Terres EFC Ile-de-France](#), Île-de-France
- [Club Noé](#), Hauts-de-France auquel sont rattachés deux clubs territoriaux :
 - [Agora du Ternois](#) (Club Noé à Saint-Pol-sur-Ternoise)
 - Club Noé Côte d'Opale
- [Club INNE](#), Normandie
- Club EFC Grand-Est porté par [Initiatives Durables](#)
- [Club Clé](#), Région Auvergne Rhône-Alpes porté par le [CIRIDD](#)
- [Club Terres d'EFC Provence](#)
- [Club Terres EFC Occitanie](#)
- [Club Terres d'EFC Océan Indien](#)
- Club EFC Centre Val-de-Loire porté par [Nekoé](#) (association de développement économique)

Structures d'animation territoriale thématiques

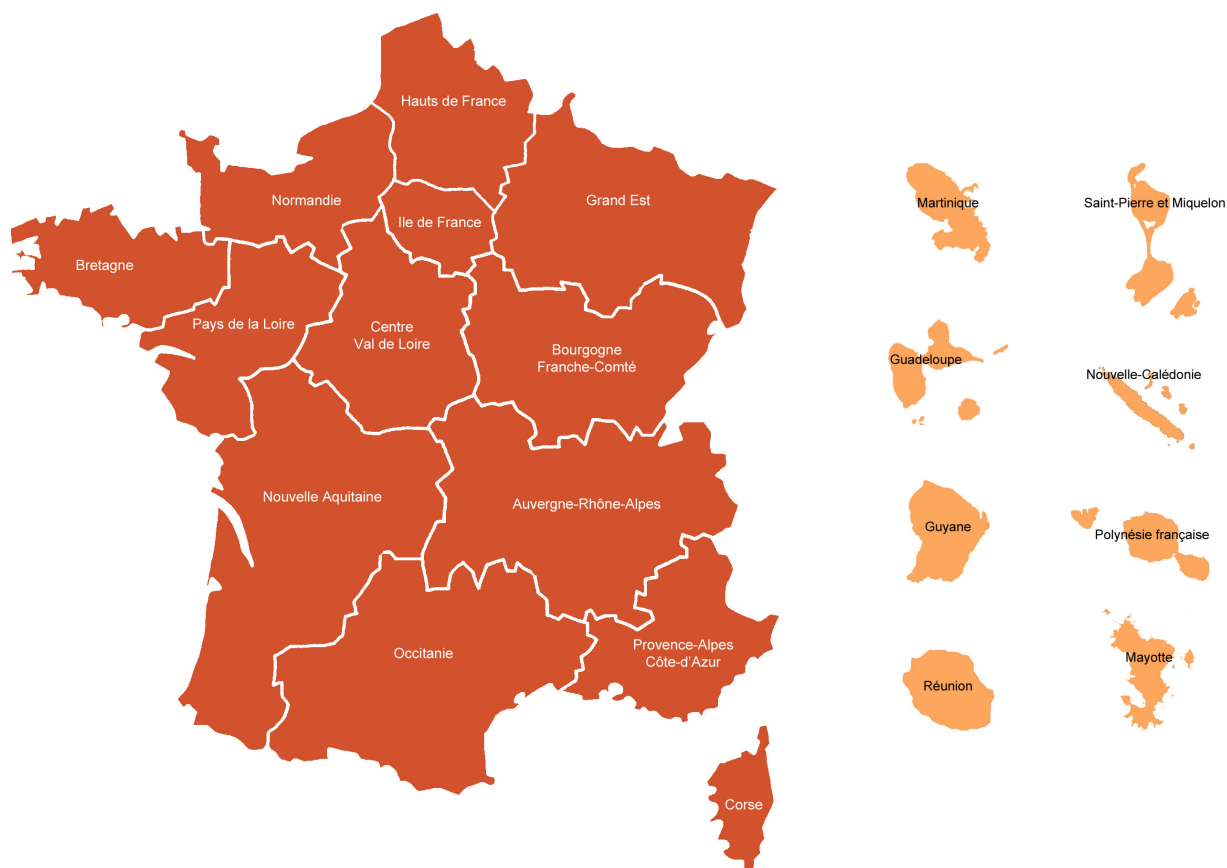
Des organismes d'intermédiation régionaux portent des dynamiques d'économie de la fonctionnalité et de la coopération dans le cadre des leurs missions (liste non exhaustive) :

- [ADI](#), Nouvelle Aquitaine
- [Agence Economique Régionale](#), Bourgogne Franche-Comté
- [Générateur Bourgogne Franche Comté](#), Bourgogne Franche-Comté
- [APES](#), Hauts-de-France (promotion d'une autre économie, plaçant l'Homme au cœur)
- [CCI](#), Hauts-de-France
- [CERDD](#), Hauts-de-France (Centre de ressources sur le Développement Durable)
- [CIRIDD](#), Auvergne-Rhône-Alpes (promotion de nouveaux modèles de sociétés durables)
- [Initiatives Durables](#), Grand-Est (promotion d'une économie plus responsable)
- [Orée](#), Île-de-France (Biodiversité, économie circulaire et reporting RSE)
- Plateforme régionale d'économie circulaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (<https://www.reseau-prec.org/>)
- [Réseau Alliances](#), Hauts-de-France (promotion d'une économie plus responsable)
- [Réseau Cocagne](#), insertion et alimentation durable

Ces structures agissent en portant des actions de promotion, d'initiation, d'accompagnement d'entreprises et de collectivités territoriales, d'inscription dans le débat public du thème des nouveaux modèles économiques, du développement durable, de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

DIRECTIONS RÉGIONALES ADEME ET RÉFÉRENTS SUR L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

Région	Référent Économie de la fonctionnalité
Auvergne-Rhône-Alpes	Hervé BAFFIE : herve.baffie@ademe.fr
Bourgogne-Franche Comté	Cécile COLSON : cecile.colson@ademe.fr
Bretagne	Pierre-Marie ASSIMON : pierre-marie.assimon@ademe.fr
Centre Val de Loire	Isabelle COLLIN-FEVRE : isabelle.collin-fevre@ademe.fr
Corse	Pierre-Olivier FILIPPI : pierre-olivier.filippi@ademe.fr
Grand Est	Benoît EVRARD : benoit.evrard@ademe.fr
Hauts-de-France	Roméo MALCURT : romeo.malcurt@ademe.fr
Île-de-France	Valérie PLET : valerie.plet@ademe.fr
La Réunion et Mayotte	Roselyne BOUCHERON : roselyne.boucheron@ademe.fr
Normandie	Chloé SAINT MARTIN : chloe.saintmartin@ademe.fr
Nouvelle Aquitaine	Julien VERMEIRE : julien.vermeire@ademe.fr
Occitanie	Anne VICTOR : anne.victor@ademe.fr
Pays de la Loire	Philippe VINCENT : philippe.vincent@ademe.fr
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Anne-Marie FRUTEAU de LACLOS : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr



DISPOSITIFS

Appui aux entreprises et aux collectivités

L'ADEME soutient des dispositifs d'accompagnement des entreprises et de collectivités qui souhaitent s'orienter vers d'autres modèles de développement. Des parcours collectifs ou individuels d'entreprises et de collectivités peuvent être mis en place. Le programme « Territoires Engagés Transition Ecologique » a inscrit l'économie de la fonctionnalité et de la coopération dans ses axes de développement.

Les demandes d'aide sont à adressées sur la plate-forme Agir pour la transition écologique de l'ADEME.

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/etude-associee-a-demarche-projet-deconomie-fonctionnalite>

Appui à l'émergence d'écosystèmes coopératifs

Le Programme Coop'Ter (Territoires de services et de coopérations) est un ensemble de dispositifs portés par l'ADEME et partenariat avec le laboratoire ATEMIS : une communauté d'accompagnateurs, une communauté scientifique, 25 projets de territoires.

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4795-programme-coop-ter.html>

FORMATIONS

Formation A3P : formation à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération et à ses déclinaisons territoriales. Le présent document reprend succinctement les éléments partagés lors de ces journées : se rapprocher des directions régionales de l'ADEME.

Formations initiation à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération : se rapprocher des Clubs territoriaux ou de [l'Institut de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération \(IE-EFC\)](#).

SÉMINAIRES

Il existe plusieurs événements publics récurrents où il est possible de rencontrer des acteurs de l'EFC. Sans en faire une liste exhaustive, notons :

- Les Universités de l'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération se déroulent chaque année. C'est un moment privilégié pour rencontrer un large panel d'acteurs engagés dans la dynamique nationale et internationale.
- Les plénières des clubs : il s'agit de sessions publiques articulantes, témoignages, échanges, éclairages conceptuels et moments de convivialité.
- Les séances d'atelier de l'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC). Il s'agit cette fois de séances de travail thématique. Il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'IE-EFC.



04 POUR ALLER PLUS LOIN

LES DOCUMENTS INCONTOURNABLES

POUR COMMENCER

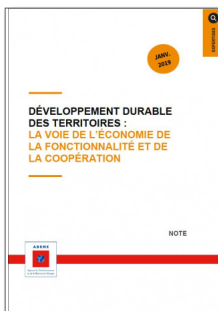


Avis de l'ADEME sur l'économie de la fonctionnalité

Un document qui apporte des éléments de définition et met en avant les intérêts à mobiliser le référentiel au regard des enjeux environnementaux liés aux modes de production et de consommation.

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/1011-avis-de-l-ademe-sur-l-economie-de-la-fonctionnalite.html>

POUR APPROFONDIR



Développement durable des territoires : la voie de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

ADEME, ATEMIS, Christian DU TERTRE, Patrice VUIDEL, Brigitte PASQUELIN. 2019.

Une note destinée aux acteurs qui agissent dans les territoires, pour approfondir le présent document.

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/986-developpement-durable-des-territoires-la-voie-de-l-economie-de-la-fonctionnalite-et-de-la-cooperation.html>



Vers une économie de la fonctionnalité à haute valeur environnementale et sociale en 2050.

ADEME, ATEMIS, Patrice VUIDEL, Brigitte PASQUELIN. 2017.

Les dynamiques servicielle et territoriale au cœur du nouveau modèle. Une étude prospective qui, à travers des récits, donne des images de ce que créerait le déploiement de l'EFC. Un rapport qui permet également d'accéder à des exemples de trajectoires d'entreprises, aux scénarios prospectifs et à l'identification des différents enjeux à prendre en compte pour faire émerger un nouveau modèle économique plus durable.

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/3633-vers-une-economie-de-la-fonctionnalite-a-haute-valeur-environnementale-et-sociale-en-2050.html>



Intégrer l'économie de la fonctionnalité dans la commande publique.

CIRIDD, 2022.

Recommandations, analyse et guide méthodologique.

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5846-integrer-l-economie-de-la-fonctionnalite-dans-la-commande-publique.html>



ATELIERS THÉMATIQUES DE L'IE-EFC

Bien vivre alimentaire, commande publique et EFC, transition énergétique, Villes pairs, territoires pilotes de la transition. Des témoignages de participants aux ateliers sous forme de podcast à écouter.

<https://podcloud.fr/podcast/ieefc-lesateliers>



19 fiches « Ils l'ont fait » : elles restituent les expériences d'entreprises en économie de la fonctionnalité.

ADEME.

Ces entreprises proviennent de différents secteurs d'activités et sont implantées dans différentes régions de France.

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/274-experiences-d-entreprises-en-economie-de-la-fonctionnalite.html>



ATELIER VILLES PAIRS ET TERRITOIRES DE LA TRANSITION DE L'IE-EFC

Un guide et des témoignages de territoires.

<https://www.ieefc.eu/ateliers/atelier-villes-pairs-et-territoires-pilotes-de-la-transition/>

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

 @ademe

Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert :

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en oeuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

COOPÉRER AVEC LES ENTREPRISES ET LES ACTEURS DE MON TERRITOIRE : la voie de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération offre une nouvelle perspective économique, elle donne des clés pour faire émerger des modes de production et de consommation en cohérence avec l'enjeu de sobriété et engager une trajectoire plus soutenable à l'échelle des territoires.

La synthèse apporte un premier ensemble d'éléments de compréhension, de clés pour agir, d'illustrations et de ressources. Elle permettra aux élus et agents des collectivités intéressés par le sujet de mieux apprécier ce que signifie mobiliser le référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, et quelles premières actions mettre en œuvre.



POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le centre de ressources économie circulaire et déchets (retours d'expérience, outils...) :
www.optigede.ademe.fr

Découvrez le programme Territoire Engagé Transition Écologique :
www.territoireengagetransitionecologique.ademe.fr

Et les aides et soutiens pour la mise en œuvre de la transition écologique
www.agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/

Abonnez-vous à la newsletter ADEME :
www.infos.ademe.fr
et consultez notre documentation sur :
www.librairie.ademe.fr

Rendez-vous sur le site de la campagne nationale de communication, **Nos objets ont plein d'avenirs** :
www.longuevieauxobjets.gouv.fr/collectivite

